

21.09.22

LE →

LA RAYONNE

GALA

→ DES

POS

TROISIÈME ÉDITION

SIBLES



La Rayonne

Annaïg Abjean
Présidente du Fonds
de dotation

Anne-Marie
Comparini
Présidente de
la campagne
de mécénat

Harout Mekhsian
Directeur

et ses mécènes

Apicil
DCB International
Sedelka
OGIC
EM2C
Fondation CERA
Nexity
Icade
Promoval
UTEI
Fondation SMERRA
SCSP Hotel
SLH Productions

ses partenaires publics

Pascal Mailhos
Préfet de la région
Auvergne-Rhône-
Alpes, Préfet du
Rhône

Cédric Van
Styvendaël
Maire de
Villeurbanne

Bruno Bernard
Président de la
Métropole de Lyon

Barbara Falk
Directrice régionale
de la Banque des
Territoires

Laurent Wauquiez
Président de la
Région Auvergne-
Rhône-Alpes
sous réserve

seraient
heureux
de votre
présence à
la troisième
édition du
Gala des
possibles le
mercredi 21
septembre
2022.

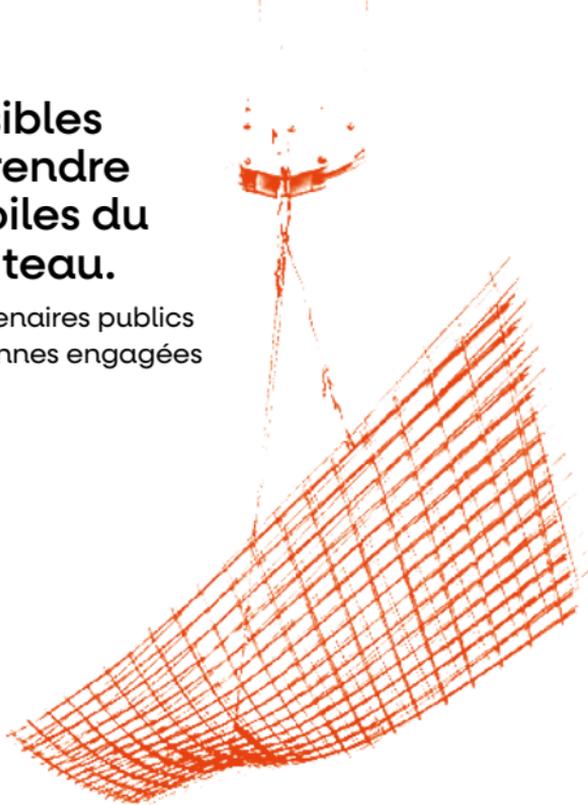
Ce Gala des possibles est le dernier à prendre place sous les étoiles du parc et son chapiteau.

Il réunit l'ensemble des partenaires publics et privés, ainsi que les personnes engagées dans ce projet.



18h Cocktail dans le parc

Déambulez sous les arbres et découvrez les œuvres d'art et les initiatives implantées dans ce lieu.



20h Dîner gastronomique sous le chapiteau

Une soirée responsable jusque dans l'assiette !



En 2022, nous confions carte blanche au BakLAAVA, un traiteur social et solidaire porté par l'association ALYNEA. Ce dispositif d'insertion appelé « Atelier d'Adaptation à la Vie Active » permet à des personnes en situation de précarité d'être formées aux métiers de la restauration. Soutenus pour cette soirée par les chefs de Magner le moment M, les cuisinières et cuisiniers du BakLAAVA viennent des quatre coins du monde et nous proposent des recettes inspirées de leur diversité culinaire. Leur cuisine est installée dans l'Autre Soie et porte une démarche de production responsable, tout est fait sur place !



Je participe
au Gala des
possibles





Place individuelle

- Place
300€ facturés

- Place de soutien avec un fauteuil à votre nom
300€ facturés
+ 1000€ de dons (défiscalisables)

Faire un don au Fonds de dotation La Rayonne est éligible à la loi Aillagon sur le mécénat. Elle permet une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu [Art. 200 du CGI] et de l'impôt sur les sociétés [Art. 268bis du CGI].



Tables à tarif solidaire

Table de 10 à votre nom. Invitez huit personnes de votre choix et partagez votre table avec deux personnes engagées dans ce lieu, pour une rencontre enrichissante : artiste, porteur de projet, habitant, partenaire...

- Table
3000€ facturés

- Table de soutien avec deux fauteuils à votre nom dans la salle de spectacle
3000€ facturés
+ 2000€ de dons (défiscalisables)



Table de soutien déraisonnable

avec cinq fauteuils à votre nom dans la salle de spectacle
3000€ facturés
+ 5000€ de dons (défiscalisables)

Réservations

Tanguy Guézo – responsable mécénat du CCO – 07 64 08 23 63
mecenat@cco-villeurbanne.org – gala.larayonne.org

Notre équipement
nouvelle génération s'inscrit
à la suite de Villeurbanne,

Capitale

Française
de la Culture

2022.

Nous voilà un an avant
l'inauguration des bâtiments de La Rayonne
et de l'Autre Soie. À terme, plus de 2500m²
seront dédiés à la culture et à l'économie
sociale et solidaire. Plus de 200 000
personnes bénéficieront chaque année
de ces espaces.

Nous préfigurons déjà ce lieu par une
occupation temporaire de la friche Autre
Soie, initiée en 2018 avec des artistes,
des porteurs de projet et des habitants.



Les engagements
créatifs,
les rencontres
parfois inopinées
et les
expériences
bien souvent
sensibles
sont sources
d'une richesse
inépuisable.



Rendez possible ce lieu

en devenant mécène

1



Campagne de mécénat

Devenez mécène officiel en soutenant la création de La Rayonne, rejoignez son Cercle d'entreprises engagées et participez toute l'année à des événements du Fonds de dotation.

fonds.larayonne.org

2



Financement participatif

Prenez place à La Rayonne en participant au financement des gradins de la salle de spectacle.

Pour chaque don de 1000€, un fauteuil de la future salle de spectacle portera la mention de votre choix.

Vous serez également invités à une soirée exclusive lors de l'ouverture de la salle.

prenezplace.larayonne.org

Faire un don au Fonds de dotation La Rayonne est éligible à la loi Aillagon sur le mécénat. Elle permet une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu [Art. 200 du CGI] et de l'impôt sur les sociétés [Art. 268bis du CGI].

La Rayonne est
un lieu où l'on
peut prendre
des libertés
et se laisser
encore
surprendre.



21.09.2022 → 18H
GALA DES POSSIBLES

CCO LA RAYONNE — 24B RUE ALFRED DE MUSSET, VILLEURBANNE
Située dans la friche Autre Soie, La Rayonne est au croisement
entre Bron, Décines-Charpieu, Vaulx-en-Verin et Villeurbanne.
MA / T3 / T7, Vaulx-en-Verin La Soie — C8 / C15, Musset-Poudrette

design graphique, Atelier Claire Rolland — photographies, Lionel Rault, Vurpas architectes